

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0032365

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1479 Société : 138078

Actif Pensionné(e)

Autre : 138078

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : <u>14 NOV 2022</u>	Age :
Nom et prénom du malade : <u>MUPRAS ACCUEIL RIMA</u>	
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	
Affection longue durée ou chronique : <input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC Pathologie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22-0032365

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigne sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation contact@mupras.com
 Prise en charge pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut adhesion@mupras.com

Le MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-05 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-418506

PLI CONFIDENTIEL

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1479

Société : R.A. 97

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : CHAOUKI OMAR

Date de naissance : 1950

Adresse : BP 5558 Q.T AGADIR 80013

Tél. : 06 66 92 03 67

Total des frais engagés : 854,90 DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/01/2012

Nom et prénom du malade : M'SAHLI RABIA Age 70

Lui-même

Conjoint

Enfa

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. J'avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 14/01/2012

Le : 24/01/2012

Signature de l'adhérent(e) : CS

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W19-418506

Remplissez ce volet, découpez le et conservez-le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule : 1479

Nom de l'adhérent(e) : 854,90 DH

Total des frais engagés : CHAOUKI OMAR

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
5140	28/10/99	<p>Pharmacie SARA N° 299 Bloc H Cité Al Houda <u>AGADIR</u> <u>Tél: 05 28 32 08 73 - 07 62 55 55 54</u></p>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE SANAFI Analyses Biologiques Médicales N° 109 Av. Hassan I - INEZGANE S. L. 1015 Tél.: 05 28 83 40 79 / Fax : 05 28 33 84 00	12/01/1999	B-135 + Ret	Db 3,50 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

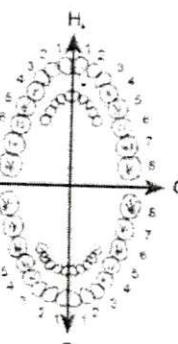
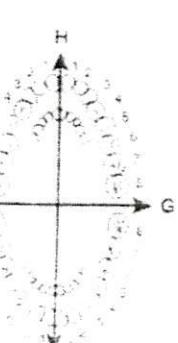
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement osseux, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				MONTANTS DES SOINS []
				DEBUT D'EXECUTION []
				FIN D'EXECUTION []
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX []
	H 25553412 00000000 D 00000000 25553-11	21433550 00000000 G 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS []
	[Creation, remont, adjonction] Fonctionnel. Therapéutique nécessaire à la prothèse.			DATE DU DEVIS []
				DATE DE L'EXECUTION []

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVOIR

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LA VIE



مركز تصفية الدم - النور

CENTRE HÉMODIALYSE ANOUR

Dr. Zakiya ZITOOUNI

Spécialiste des maladies des reins & hémodialyse

- Diplômée de la Faculté de Médecine René Descart - Paris
- Ex. Médecin Chef du service de dialyse à l'hôpital Hassan II - Agadir

الدكتورة زكية الزيتوني

اختصاصية في أمراض الكلى والكلية الإصطناعية

- خريج كلية الطب رينيه ديكارت - باريس
- رئيسة سابقاً بمركز تصفية الدم بمستشفى الحسن الثاني أكادير

Agadir, le 28-10-2022 أكادير في

51.40 HENSAHLI RABIA
Sepcen 250 mg SV
1g x 25 ml

Pharmacie SARA
N° 299 Biach Cité Al Houda
AGADIR
Tel.: 05 28 32 08 73 / 07 62 55 55 51

Dr. ZITOOUNI ZAKIYA
Néphrologue
CENTRE HÉMODIALYSE ANOUR
Dakhla - AGADIR
Tél: 05 28 21 33 89



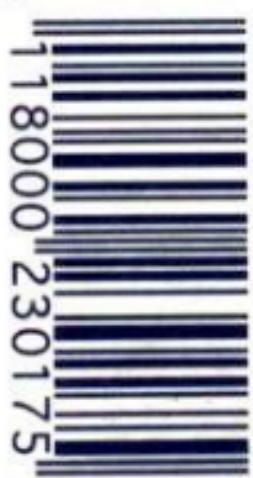
IBERMA

سيپسي 250°

سيروفولوكساسين

علبة من 10 أقراص ملبيسة
عن طريق الفم

SEPCEN® 250 mg
ciprofloxacin
10 comprimés pelliculés



LOT : 05521004
PER : 12/2024
P.P.V : 51.40 DH

بحب احرام الجرعات الموصوفة



مركز تصفية الدم - النور

CENTRE HÉMODIALYSE ANOUR

Dr. Zakiya ZITOOUNI

Spécialiste des maladies des reins & hémodialyse

- Diplômée de la Faculté de Médecine René Descart - Paris
- Ex. Médecin Chef du service de dialyse à l'hôpital Hassan II - Agadir

الدكتورة زكية الزيتوني

اختصاصية في أمراض الكلى والكلية الإصطناعية

- خريجة كلية الطب رينيه ديكارت - باريس
- رئيسة سابقاً بمركز تصفية الدم بمستشفى الحسن الثاني أكادير

Agadir, le 24/10/2022 أكادير في

NOTE D'HONORAIRE

Patient : Mme M'SAHLI RABIA

Consultation : 300.00DH

Arrêtée la présente note d'honoraire a
La somme de : Trois Cent Dirhams

Dr. ZITOOUNI ZAKIYA
Néphrologue
CENTRE HÉMODIALYSE ANOUR
Lot D/E N°354, Cité Dakhla - AGADIR
Tel: 05 28 23 07 46 / 68 | Fax: 05 28 21 33 89

جزء D/E N°354، حي الدخلة، أكادير - المغرب

☎ +212 528 23 07 46 / 68 | ☎ +212 528 21 33 89 | 🌐 www.dialysenour.com





مركز تصفية الدم - النور

CENTRE HÉMODIALYSE ANOUR

Dr. Zakiya ZITOUNI

Spécialiste des maladies des reins & hémodialyse

- Diplômée de la Faculté de Médecine René Descart - Paris
- Ex. Médecin Chef du service de dialyse à l'hôpital Hassan II - Agadir

الدكتورة زكية الزيتوني

اختصاصية في أمراض الكلى والكلية الإصطناعية

- خريجة كلية الطب رينيه ديكارت - باريس
- رئيسة سابقاً بمركز تصفية الدم بمستشفى الحسن الثاني أكادير

Agadir, le أكادير في

Mme Ralhaa NSALH.

E.C.B. U

- Ac au 9^{me}
 - Récuphage
 - VS

LABORATOIRE SAADA
 Analyses Biologiques Médicales
 N° 109 Av. Hassan I - INEZGANE
 Tel.: 05 28 83 40 79 / Fax : 05 28 33 84 05

DR. ZAKIYA
 Dialyse Anour
 Dakhla - AGADIR
 Tel: 05 21 33 89



Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale SAADA

Dr. Ahmed IDMOUSSA

Médecin Spécialiste en analyses biologiques médicales

N° 109, Bd Hassan I (Ex : Rue Essâada). 80350. Inezgane
Tél. : 05 28 83 40 79 - Fax : 05 28 33 84 09

ITP: 49310934 - IF: 20755236 - ICE: 001906547000064 - CNSS N°: 1156406 - INP: 043001569

Inezgane le 25 octobre 2022

Mme MSAHLI RABIA

FACTURE N°	152036
------------	--------

Analyses :

Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Acide urique -----	B	30	
Cytobactériologie des urines -----	B	90	
Antibiogramme -----	B	60	
Electrophorèse des protéines sériques(-----)	B	225	Total : B 435

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	503,50 DH
---------------	-----------

Arrétée la présente facture à la somme de :

Cinq Cent Trois Dirhams et Cinquante Centimes

LABORATOIRE SAADA
Analyses Biologiques Médicales
N° 109 Av. Hassan I - INEZGANE
Tél.: 05 28 83 40 79 / Fax : 05 28 33 84 09



مختبر السعادة للتحاليل الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SAADA

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Virologie médicale
Parasitologie médicale
Mycologie médicale

Hématologie
Immunologie
Auto-immunité
Epreuves fonctionnelles
Biologie de la procréation



INP: 043001569



الدكتور أحمد إدموسى
طبيب اختصاصي في التحاليل الطبية

Docteur AHMED IDMOUSSA

Médecin Spécialiste en Analyses Biologiques Médicales

Lauréat de la Faculté de Médecine de Casablanca

DSM en Analyses Biologiques Médicales

Diplômé des Facultés de Médecine Paris V et VI en :

Diabétologie, Mycologie Médicale, Parasitologie Médicale

Immunologie et Thérapies Cellulaires et Géniques

Biologie et Médecine de la Reproduction

Assistante Médicale à la Procréation

Résultats du bilan biologique

Page : 1/5

Inezgane le : 25/10/22

Prélèvement effectué à 09:42

Dr. ZAKIA ZITOUNI

Hôpital Hassan II
Agadir

DUPPLICATA

HEMATOLOGIE

VITESSE DE SEDIMENTATION

	Normes	Antériorités
		02/11/21

1 ^{ère} heure ----- :	17 * mm	3 - 9
2 ^{ème} heure ----- :	40 * mm	9 - 20

BIOCHIMIE

ACIDE URIQUE ----- :	64 mg/l	25 - 68
Soit :	381 µmol/l	149 - 405



Dr. Ahmed IDMOUSSA
Médecin Biologiste



Dr. Ahmed IDMOUSSA
Médecin Biologiste



رقم 109 . شارع الحسن الأول حي الموظفين إنزكان -

Tél : 05 28 83 40 79 - fax : 05 28 33 84 09 - Email : labosaada.i@gmail.com





مختبر السعادة للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SAADA

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Virologie médicale
Parasitologie médicale
Mycologie médicale

Hématologie
Immunologie
Auto-immunité
Epreuves fonctionnelles
Biologie de la procréation



INP: 043001569



الدكتور أحمد إدمووسى
طبيب اختصاصي في التحاليلات الطبية

Docteur AHMED IDMOUSSA
Médecin Spécialiste en Analyses Biologiques Médicales

Lauréat de la Faculté de Médecine de Casablanca

DSM en Analyses Biologiques Médicales

Diplômé des Facultés de Médecine Paris V et VI en :

Diabétologie, Mycologie Médicale, Parasitologie Médicale

Immunologie et Thérapies Cellulaires et Géniques

Biologie et Médecine de la Reproduction

Assistante Médicale à la Procréation

Résultats du bilan biologique

Inezgane le: 25/10/2022

Page : 2/5

Médecin Prescripteur :

Dr. ZAKARIA ZITOUNI

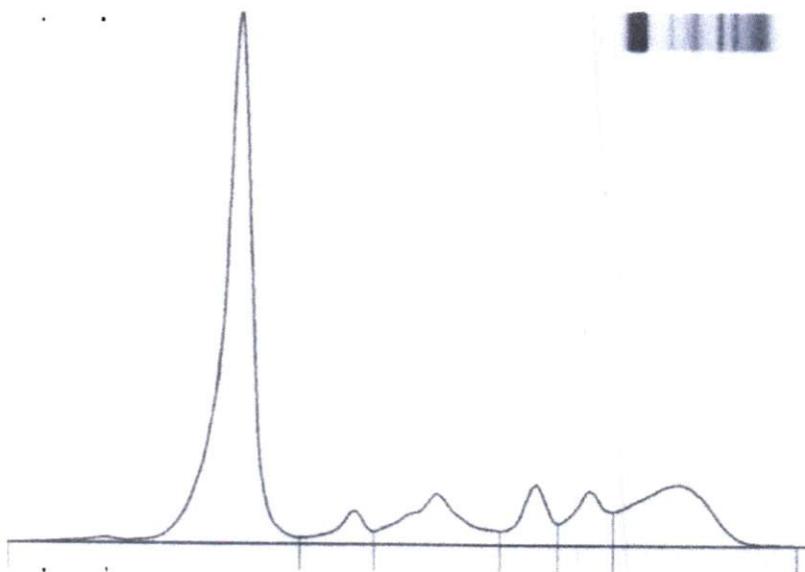
Hôpital Hassan II
Agadir

Mme MSAHLI RABIA

Cité Erac Inezgane

Dossier N° : **22J1797**

Electrophorèse des protéines sériques
Technique capillaire - Minicap Flex piercing – SEBIA



Rapp. A/G : 1,29

Protidémie : 67 g/l

Nom	%	Normales %	g/l	Normales g/l
Albumine	56,3	55.8 - 66.1	37,7*	40.2- 47.6
Alpha 1	3,7	2.9- 4.9	2,5	2.1 - 3.5
Alpha 2	10,6	7.1 - 11.8	7,1	5.1 - 8.5
Beta 1	6,1	4.7- 7.2	4,1	3.4 - 5.2
Beta 2	6,6	>	4,4	2.3 - 4.7
Gamma	16,7	11.1 - 18.8	11,2	8.0- 13.5

COMMENTAIRE:

Hypoalbuminémie minime avec aspect de dédoublement des alpha-2 globulines : évolution à surveiller en fonction du contexte clinique



Dr. Ahmed IDMOUSSA
Médecin Biologiste



Dr. Ahmed IDMOUSSA
Médecin Biologiste



Dr. AHMED IDMOUSSA
Médecin Biologiste



رقم 109 . شارع الحسن الأول حي الموظفين إنزكان -

Tél : 05 28 83 40 79 - fax : 05 28 33 84 09 - Email : labosaada.i@gmail.com



مختبر السعادة للتحاليل الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SAADA

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Virologie médicale
Parasitologie médicale
Mycologie médicale

Hématologie
Immunologie
Auto-immunité
Epreuves fonctionnelles
Biologie de la procréation



INP: 043001569



Résultats du bilan biologique

Page : 3/5

Inezgane le : 25/10/22

Prélèvement effectué à 09:42

Dr. ZAKIA ZITOUNIHôpital Hassan II
Agadir

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

Normes

Aspect ----- :	Trouble.
Corps cétoniques ----- :	Absence.
Ph----- :	6,0
Albuminurie ----- :	Négative.
Glycosurie ----- :	Négative.

CYTROLOGIE

Leucocytes-----:	220 000 /ml	< 10000
Hématies-----:	4 000 /ml	< 5000
Cristaux-----:	Absence.	
Cylindres-----:	Absence.	
Cellules épithéliales-----:	Absence.	
Trichomonas-----:	Absence.	

BACTERIOLOGIE

Coloration de Gram ----- :	Bacilles gram négatif
Culture sur milieux usuels -----:	Positive: colonies de Bacilles Gram Négatif.
Culture sur milieux spécifiques -----:	Culture sur milieu Chromogène(UriSelect BioRad):Isolement d'Escherichia coli.
Numération des germes ----- :	> 10 ₇ UFC /ml

CONCLUSION ----- : Isolement d'Escherichia coli.

(Voir antibiogramme).

الدكتور احمد ادموسى
طبيب اختصاصي في التحاليل الطبية

Docteur AHMED IDMOUSSA

Médecin Spécialiste en Analyses Biologiques Médicales

Lauréat de la Faculté de Médecine de Casablanca

DSM en Analyses Biologiques Médicales

Diplômé des Facultés de Médecine Paris V et VI en :

Diabétologie, Mycologie Médicale, Parasitologie Médicale

Immunologie et Thérapies Cellulaires et Géniques

Biologie et Médecine de la Reproduction

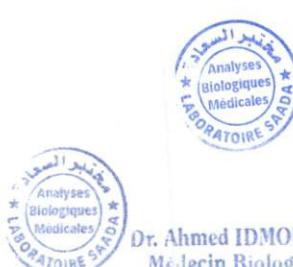
Assistante Médicale à la Procréation

DUPPLICATA

Mme MSAHLI RABIA

Cité Erac Inezgane

Dossier N° : **22J1797**



Dr. Ahmed IDMOUSSA
Médecin Biologiste

Dr. AHMED IDMOUSSA
Médecin Biologiste



رقم 109 . شارع الحسن الأول حي الموظفين إنزكان -

Tél : 05 28 83 40 79 - fax : 05 28 33 84 09 - Email : labosaada.i@gmail.com



مختبر السعادة للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SAADA

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Virologie médicale
Parasitologie médicale
Mycologie médicale

Hématologie
Immunologie
Auto-immunité
Epreuves fonctionnelles
Biologie de la procréation



INP: 043001569



الدكتور أحمد إدموسى
طبيب اختصاصي في التحاليلات الطبية

Docteur AHMED IDMOUSSA

Médecin Spécialiste en Analyses Biologiques Médicales

Lauréat de la Faculté de Médecine de Casablanca

DSM en Analyses Biologiques Médicales

Diplômé des Facultés de Médecine Paris V et VI en :

Diabétologie, Mycologie Médicale, Parasitologie Médicale

Immunologie et Thérapies Cellulaires et Géniques

Biologie et Médecine de la Reproduction

Assistante Médicale à la Procréation

Résultats du bilan biologique

Page : 4/5

Inezgane le : 25/10/22

Prélèvement effectué à 09:42

Dr. ZAKIA ZITOUNI
Hôpital Hassan II
Agadir

DUPPLICATA

ANTIBIOGRAMME

Nature du germe : *Escherichia coli*

Origine du prélèvement : CBU

PENICILLINES

Ampicilline	Sensible(+)	<i>Amblosin, Ampicilline, Opticilline, Totapen ...</i>
Amoxicilline	Sensible(+)	<i>Amoxil, Clamox, A -Gram, Hiconcil ...</i>
Amoxi + Ac.clavulanique	Sensible(+)	<i>Augmentin, Aclav, Biotic plus, Clavulin, Curam, Novoclin...</i>
Pipéracilline	Sensible(+)	<i>Pipérilline</i>
Ticarcilline	Sensible(+)	<i>Ticaren</i>
Ticartil. ac. clavul.	Sensible(+)	<i>Claventin</i>

CARBAPENEMES

Imipénème	Sensible(+)	<i>Tiénam, Bacqure</i>
-----------	-------------	------------------------

AMIDINOPENICILLINES

Mecillinam	Sensible(+)	<i>Selexid</i>
------------	-------------	----------------

CEPHALOSPORINES

Cefalotine	Sensible(+)	<i>Kéflin, Cefalotine pharma</i>
Céfuroxime	Sensible(+)	<i>Cefutil, Ceroxim, Zinnat, Zinoxime</i>
Aztreonam	Sensible(+)	<i>Azactam</i>
Cefoxitine	Sensible(+)	<i>Méfoxin</i>
Ceftriaxone	Sensible(+)	<i>Cefotrim, Rocéphine, Triacephine, Triaxon, Trifax</i>
Ceftazidime	Sensible(+)	<i>Fortum, Pyociadim, Zavicefta, Zidime</i>
Céfotaxime	Sensible(+)	<i>Cetaxon, Claforan, Kefotax</i>
Cefixime	Sensible(+)	<i>Cefico, Ofiken, Oroken, Seprim</i>

AMINOSIDES

Amikacine	Sensible(+)	<i>Amikacine Mylan, Amiklin, Likacin</i>
Gentamicine	Sensible(+)	<i>Genta, Gentagram, Gentalline, Gentamen, Gentosyl</i>
Tobramycine	Sensible(+)	<i>Icomb, Tobradex, Tobrex</i>

QUINOLONES

Acide nalidixique	Sensible(+)	<i>Apurone, Negram</i>
Acide pipémidine	Sensible(+)	<i>Pipram</i>
Flumequine	Sensible(+)	<i>Apurone</i>

FLUOROQUINOLONES



Dr. Ahmed IDMOUSSA
Médecin Biologiste



Dr. Ahmed IDMOUSSA
Médecin Biologiste



Dr. AHMED IDMOUSSA
Médecin Biologiste



رقم 109 . شارع الحسن الأول حي الموظفين إيزكان - N° 109. Av Hassan I. Les amicales CP : 80350 Inezgane

Tél : 05 28 83 40 79 - fax : 05 28 33 84 09 - Email : labosaada.i@gmail.com



مختبر السعادة للتحاليل الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SAADA

Biochimie clinique
Bactériologie médicale
Virologie médicale
Parasitologie médicale
Mycologie médicale

Hématologie
Immunologie
Auto-immunité
Epreuves fonctionnelles
Biologie de la procréation



INP: 043001569



Résultats du bilan biologique

Page : 5/5

Inezgane le : 25/10/22

Prélèvement effectué à 09:42

Dr. ZAKIA ZITOUNI

Hôpital Hassan II
Agadir

DUPLICATA

Mme MSAHLI RABIA

Cité Erac Inezgane
Dossier N° : 22J1797

Ciprofloxacine	Sensible(+)	Catex, Ciproxine, Ciproxine, Megaflox, Sepcen, Neocip
Norfloxacine	Sensible(+)	Nofloxin, Noracin, Noroxine, Urobacid, Uroctal
Lévofloxacine	Sensible(+)	Levofloxacine, Biovanic, Tavanic, Lovanic,...
Ofloxacine	Sensible(+)	Floximat, Oflocet, Oxiﬂor, Quinolox, Uroflor...
PHENICOLES		
Chloramphénicol	Sensible(+)	Chloramphénicol Laprophane, Supangine
Thiamphénicol	Sensible(+)	Sulfobactin, Thiam, Thiobactin
SULFAMIDES		
Triméthoprime + Sulfaméth	Sensible(+)	Bactrim, Berlocid, Cotrim, Trimox, Trisium, Trisulfa
POLYPEPTIDES		
Colistine	Sensible(+)	Colimycine
PHOSPHONIQUES		
Fosfomycine	Sensible(+)	Fosfocine
AUTRES		
Nitrofurantoïne	Sensible(+)	Furatandine

CONCLUSION : [Antibiogramme réalisé et interprété selon les recommandations du comité de l'antibiogramme de la SFM CASFM/EUCAST V.1.0 Mai 2022].

Isolement d'une souche d'Escherichia coli multisensible.

N.B : L'antibiogramme selon les recommandations du comité de l'antibiogramme de la SFM est réalisé en fonction du type du germe ; tenir compte, donc, des contre-indications selon l'âge et le terrain.

الدكتور أحمد إدموسى
طبيب اختصاصي في التحاليل الطبية

Docteur AHMED IDMOUSSA

Médecin Spécialiste en Analyses Biologiques Médicales

Lauréat de la Faculté de Médecine de Casablanca

DSM en Analyses Biologiques Médicales

Diplômé des Facultés de Médecine Paris V et VI en :

Diabétologie, Mycologie Médicale, Parasitologie Médicale

Immunologie et Thérapies Cellulaires et Géniques

Biologie et Médecine de la Reproduction

Assistante Médicale à la Procréation



Dr. Ahmed IDMOUSSA
Médecin Biologiste



Dr. Ahmed IDMOUSSA
Médecin Biologiste

Dr. AHMED IDMOUSSA
Médecin Biologiste



رقم 109 . شارع الحسن الأول حي الموظفين إنزكان - N° 109. Av Hassan I. Les amicales CP : 80350 Inezgane

Tél : 05 28 83 40 79 - fax : 05 28 33 84 09 - Email : labosaada.i@gmail.com